



HAL
open science

Formes sémantiques, grammaire, discours: portée des travaux de Pierre Cadiot pour une théorie du discours

Julien Longhi

► **To cite this version:**

Julien Longhi. Formes sémantiques, grammaire, discours: portée des travaux de Pierre Cadiot pour une théorie du discours. La Tribune internationale des langues vivantes , 2012, n° spécial juillet 2012, pp.92-100. <halshs-00945578>

HAL Id: halshs-00945578

<https://shs.hal.science/halshs-00945578v1>

Submitted on 12 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Formes sémantiques, grammaire, discours : portée des travaux de Pierre Cadiot pour une théorie du discours

Julien Longhi, Université de Cergy-Pontoise

Dans cette contribution au numéro d'hommage à Pierre Cadiot, j'ai souhaité porter un regard sur les travaux de Pierre du point de vue de l'analyste du discours et de corpus textuels qui est le mien. Pierre Cadiot est un sémanticien, il s'intéresse, comme il aime parfois le rappeler, à la grammaire, et a mené une multitude de recherches, sur des phénomènes et catégories linguistiques variés (prépositions, noms, adjectifs, métaphores). Tous ces phénomènes, analysés avec une grande précision et une élégance certaine, peuvent toutefois servir l'analyse de données dépassant l'énoncé, voire le texte.

Cet article ne sera pas original par les données qu'il mobilisera (aspects des travaux de Pierre, usage que j'ai pu en faire dans différentes analyses textuelles et discursives), mais plutôt par la réflexion qu'il entend poser sur la portée des thèses de Pierre sur une théorie du texte-discours, et les pistes ouvertes pour lever un certain nombre de limites liées aux ancrages linguistiques parfois sous-jacents aux disciplines en question. Je présenterai dans un premier temps la portée des formes sémantiques sur la saisie des processus de construction du sens en discours, qui permet de renouveler la méthodologie traditionnelle de l'analyse du discours. Je détaillerai dans un second temps son travail sur la grammaire, et l'éclairage qu'il peut apporter à des faits de discours. Je poursuivrai cet examen avec un troisième et dernier temps sur des explorations plus audacieuses, relatives aux catégories grammaticales et à leur perception.

1. Les formes sémantiques et les processus du sens en discours : *intermittent*

Le premier aspect des apports des travaux de Pierre que je souhaite aborder concerne la description du sens linguistique. C'est par cette voie que je suis « entré » dans les formes sémantiques, et l'éclairage des dynamiques du sens pour l'analyse du discours s'est immédiatement révélée pertinente.

1.1. Les formes sémantiques pour saisir les dynamiques sémantiques en corpus

Dans plusieurs travaux (voir notamment Longhi 2008a et 2008b), j'ai traité d'un « objet discursif » qui s'est prêté à une série d'analyses issues des travaux de Pierre Cadiot. Il s'agit du mot *intermittent*, dans un corpus de presse¹. Ce terme a une « forme » riche, de par son emprunt au latin *intermittens* : *inter* exprime l'espacement, la répartition, ou une relation réciproque, et il s'applique à *-mittent* (qui vient de *mittere*), signifiant étymologiquement *laisser dans l'intervalle, interrompre*, pour construire un objet qui représente l'espacement ou la relation entre deux choses. Historiquement, *intermittent* est un adjectif qui s'applique à quelque chose qui s'arrête et reprend par intervalle, se comportant comme un synonyme de *irrégulier*. Il est ensuite devenu un nom commun. En discours, *intermittent* bénéficie d'une pluralité de sens, et d'axiologisations variées, ce qui justifie une prise en compte des dynamiques sous-jacentes à ces sens, pour permettre de saisir les phénomènes de référenciation et de construction d'un objet du discours. La *Théorie des formes sémantiques* (Cadiot et Visetti 2001) permet l'analyse dynamique du sens, selon une tripartition motif-profil-thème. Les motifs sont des fonds, ils permettent de prendre en compte une certaine couche morphémique du sens. Les profils stabilisent et individualisent les lexies, et les thèmes sont posés par l'activité du langage sans être dissociés des traces et des modes d'accès propres à cette activité. Le concept de thème, dans l'approche discursive que j'ai développée (et en rapport également avec les travaux de GE Sarfati en pragmatique topique), est remplacé par celui de *topos*. Les *topoi* sont des lieux communs argumentatifs qui sous-tendent les enchaînements en discours, issus d'un motif et d'une stabilisation par les différents profilages (en cela je me démarque des

¹ Constitué des articles du *Monde* et du *Figaro* de mai à octobre 2003. Pour une analyse complète, voir Longhi (2008a).

théories argumentatives traditionnelles, qui s'attachent à décrire les enchaînements, mais pas à rechercher les processus qui conditionnent les facteurs lexicaux d'argumentation).

L'apparition de deux néologismes, *permittent* et *interluttant*, permet de mieux saisir la dynamique sémantique à l'œuvre, et la « valeur ajoutée » qu'il y a de travailler en analyse du discours avec une théorie telle que celle des formes sémantiques :

- Avec *permittent*, le mode de production sémantique et discursif d'un élément de langue – à la fois du côté morphologique, et en rapport avec le travail des topoï – rend saisissable la dimension dynamique de la formation d'une forme sémantique : c'est un mot-valise qui résulte de la combinaison de deux lexèmes qui s'opposent, *intermittent* et *permanent*, où *per* remplace *inter*, ce qui évacue complètement la composante /espacement/ ou /relation réciproque/, pour la remplacer par /complètement/.
- Dans *interluttant*, le morphème *inter*, qui se combine avec une composante phonétique en « -ant », crée *interluttant* (jouant sur la sonorité), et lie l'objet à la topique ambiante de la lutte des intermittents.

Ceci, ainsi que l'étude du corpus, m'a amené à formuler le motif 'inséré' de *intermittent* dans ce corpus de presse comme //métier/statut//². La question du point de vue sur ce motif, porté par l'énonciateur ou par une mise en scène énonciative, conditionne ensuite le déploiement de sens de cette unité en discours.

Certains profilages autour de *intermittent* illustrent le propos général de corrélation entre formes sémantiques et visées discursives (voir aussi Longhi 2011), en particulier les structures *intermittent du spectacle* et *statut/régime des intermittents*. La mise en intension dans *intermittent du spectacle*, qui particularise l'objet, s'« oppose » (du point de vue de la stratégie discursive) à la mise en extension dans *statut/régime de intermittents* : *intermittent* est intégré dans un objet plus large, et on peut y lire la marque d'une connivence implicite³. Deux exemples illustrent ce que j'appelle des profils 'doxiques'⁴ :

(1) *Nous devons faire face à la pression des faux intermittents*

Ici, la nominalisation construit l'identité des *faux intermittents*, puisque leur position comme complément du nom les impose à la réalité. De même, dans une relative comme

(2) *les intermittents sont des salauds qui vivent aux crochets des autres*

leur existence en tant que *salauds* devient presque irréfutable.

Ces profilages amènent à une multitude de topoï :

(3) *les intermittents sont des salauds qui vivent aux crochets des autres*

(4) *Un commando d'intermittents s'invite sur le plateau de « Star Academy*

(5) *Entre le temps et les intermittents [...] Les deux concerts « en prologue » [...] furent largement perturbés par les intermittents du spectacle venus d'ici et d'ailleurs*

² C'est le motif //discontinu//, qui présiderait à tous les emplois de *intermittent*, et j'ai développé ailleurs (Longhi 2008a) que des motifs plus spécifiques à des situations de discours peuvent apparaître – appelés motifs 'insérés' – qui président aux emplois dans des ensembles discursifs larges mais non exhaustifs.

³ Voir Longhi 2008a et 2008b pour la démonstration lexicométrique des rapports entre intension/extension et usage dans les différents journaux. Cette opposition intension/extension avait également été travaillée dans la thèse de Franck Lebas (1999), dirigée par Pierre Cadiot.

⁴ Ces profils doxiques sont des profils très stabilisés, et qui orientent vers la constitution des topiques. Avec les strates intermédiaires que j'ajoute à la tripartition initiale, le déploiement d'une forme sémantique peut se lire comme le parcours d'un continuum dont les phases s'anticipent les unes les autres, comme Visetti et Cadiot (2006) l'ont également développé.

Dans ces exemples, *intermittents* est tour à tour équivalent à salauds, guerriers, intempéries, recouvrant ainsi une pluralité de lieux communs argumentatifs, linguistiquement motivés (selon le point de vue sur //métier/statut//) et profilés en discours jusqu'à l'élaboration de topoï spécifiques.

1.2. Formes sémantiques et formations discursives

Un intérêt particulier du repérage des ces dynamiques concerne, dans un second temps, la corrélation entre ces processus et les positions énonciatives (ce qui permet de retravailler, de manière moins idéologisée, la notion de Formation Discursive (désormais F.D.) issue des travaux de Pêcheux ou Foucault) :

POSITIONS ENONCIATIVES	MOTIFS	PROFILS	TOPOI
Des énonciateurs du <i>Figaro</i> et parfois du <i>Monde</i> , souvent des politiciens, ou en tout cas des détracteurs de leur manière d'agir.	Statut	Les intermittents sont privilégiés	Les intermittents sont « fous », « malades », « insatisfaits », « pyromanes ».
Des responsables de l'audiovisuel, ou les intermittents qui doivent se plier à des exigences d'embauche.	Statut/métier	INTERMITTENT est un /statut/ qui permet d'accéder à /métier/.	Les intermittents sont « abusés » et utilisés frauduleusement (ce sont des <i>permittents</i>).
Des énonciateurs du <i>Monde</i> , qui appartiennent au monde du spectacle, ou qui défendent sa spécificité	Métier/statut	INTERMITTENT est un /métier/ dont la discontinuité nécessite /statut/	Les intermittents doivent lutter en permanence (ce sont des <i>interluttants</i>)
Des énonciateurs du <i>Figaro</i> , que l'on peut qualifier des libéraux et placer à droite de l'échiquier politique.	Métier	INTERMITTENT est un /métier/ qui doit suffire à l'objet, grâce aux topoï liés à travail.	Les intermittents ne travaillent pas, ce sont des assistés et des profiteurs (puisque la culture doit être rentable)

Tableau n°1: Motifs/profils/topoï de *INTERMITTENT*

Cette hétérogénéité des sens construits indique que les communautés discursives ne sont pas seulement des positions de classe, mais sont (surtout) des communautés de sens, qui ont en partage des modes de formation sémantique qui leur sont propres. Au niveau du dynamisme sémantique, j'avais alors établi (Longhi 2008a) la représentation schématique 1 :

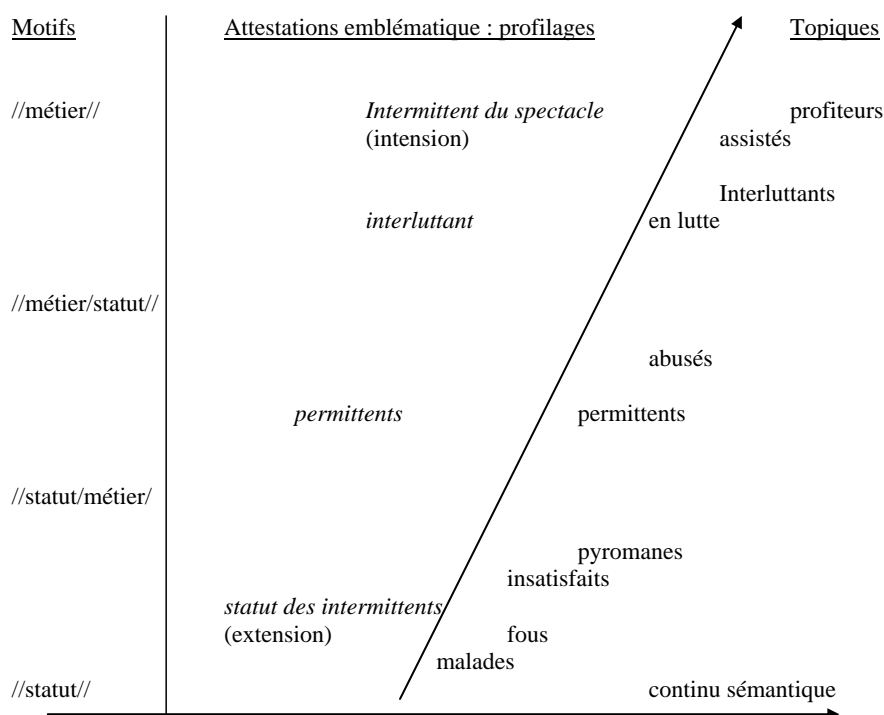


Schéma n° 1: Dynamisme sémantique de *INTERMITTENT*

Il montre que les différents topoï sont pris dans des processus de construction du sens, liés aux constructions qui existent dans d'autres F.D. ou chez d'autres énonciateurs. Du domaine extensionnel au domaine intensionnel, une pluralité de profilages peut voir le jour, expliquant à la fois la stabilité des usages par le motif, et également la plasticité des emplois. Les motifs constituent une zone de stabilité, mais aussi de variabilité, à l'intérieur des F.D. Entre ces F.D., le point de vue sur le motif est différent, et le mode d'accès au sens passe par un profilage qui diffère justement selon ce point de vue (le motif peut être vu par un accès prioritaire par /métier/ ou /statut/, ou encore par une relation ordonnée entre ces deux composantes).

2. Les portées discursives de la grammaire

Un autre aspect original du travail de Pierre concerne les descriptions grammaticales, et la relative souplesse accordée aux catégories ou classements pour l'analyse des processus ou phénomènes. C'est le cas notamment de la manière dont il a abordé la catégorie de l'adjectif.

2.1. Types d'adjectifs et stratégies argumentatives

En travaillant sur l'adjectif *libéral* dans un corpus de discours politiques, j'ai été confronté à la difficulté de différencier les types de fonctionnements. Le recours aux distinctions de Pierre a alors été d'une grande utilité.

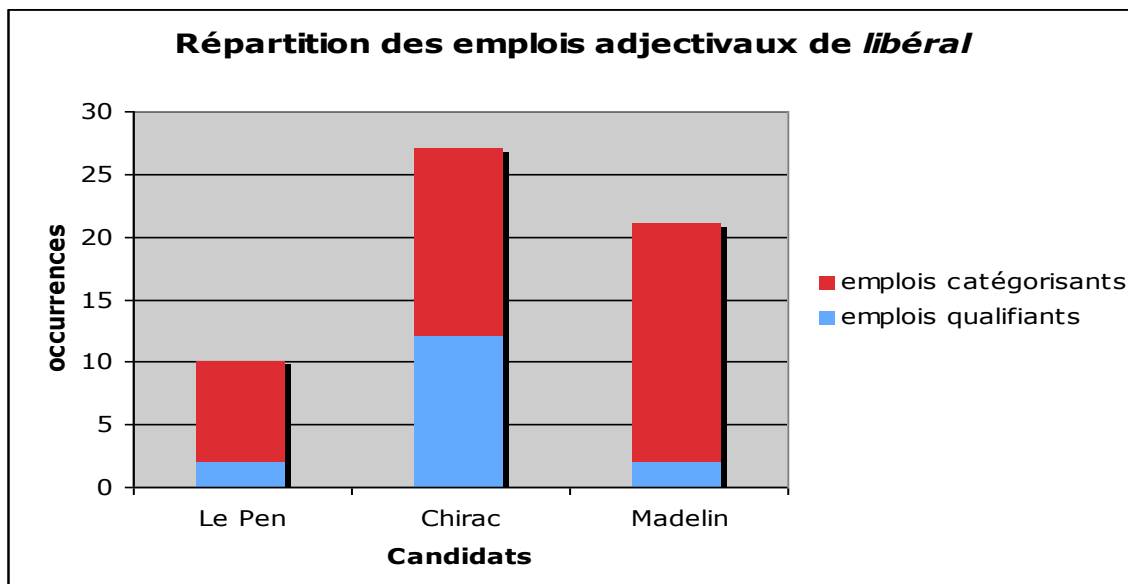
2.1.1. La réflexion (pédagogique) de Pierre sur les adjectifs

Dans ses cours donnés à Orléans (je remercie Pierre pour m'avoir donné accès à ses documents pédagogiques), Pierre propose de faire, pour l'adjectif, la distinction entre la fonction de description du syntagme (pour laquelle *très* est acceptable, comme dans *voiture verte*) et sa fonction de catégorisation (où *très* est inacceptable, comme dans *classe verte*). Dans un cas, on s'accorderait pour penser que le syntagme reste un syntagme, alors que dans le second, on trouve un indice dans le sens nom composé. Pierre souligne justement que les versions « réifiantes » ou

« discontinuistes » des problèmes polysémiques retiendraient sans doute que *classe verte* ou *idées vertes* sont des expressions très « déplacées » : l'interaction de ces noms avec l'adjectif « vert » fait émerger pour les noms des sens tout à fait nouveaux, notamment parce que l'adjectif ne s'inscrit pas du tout dans un paradigme « libre » (cf. **une classe jaune*, **des idées violettes*). C'est là un critère naturellement considéré comme majeur pour décrire le phénomène même de composition : l'interaction dynamique avec l'adjectif épithète produit une forte restriction dans la polysémie de principe du nom : alors qu'on peut dire de n'importe quel ruban qu'il est (ou non) vert, il n'en va pas du tout de même de « classe ». Pour Pierre, c'est adopter une vue trop exclusivement référentialiste du problème que de s'en tenir à une telle version discontinuiste. En réalité, c'est dans chacun de ces exemples que, dans une mesure évidemment variable, la détermination par l'épithète se traduit par un *ajustement* des images référentielles des noms. A l'évidence, *une voiture verte*, *un lézard vert*, *une eau verte*, *une salade verte* correspondent à des couleurs très différentes. Cela est encore plus vrai lorsqu'on précise « très » ou « bien » (*vert*). Plus exactement, ces différentes combinaisons ne correspondent pas du tout au même prototype de « vert » : un ruban « très vert » n'est certainement pas vert comme l'est une « eau très verte », etc. Les propriétés morpho-syntaxiques manifestent une irrégularité dont le principe d'explication ne peut être établi de l'intérieur. L'analyse de Pierre montre que des séquences identiques en surface réagissent différemment à des tests simples. Une telle situation suggère que les propriétés syntaxiques *sont des traces, des indices ou mieux, des manifestations des propriétés sémantiques et sémiotiques qu'elles incorporent*. Critères internes et critères externes constituent un chassé-croisé : les questions « internes » de compositionnalité, figement, etc. interfèrent avec les questions internes de statut sémiotique, notamment avec les statuts opposés de dénomination et de description, elles-mêmes relatives. Le sens d'un syntagme nominal ne peut pas être calculé comme s'il était obtenu par une forme de composition : il est le résultat d'une stratégie d'ajustement, plus globalement peut-être d'un mécanisme de satisfaction de contraintes.

2.1.2. L'adjectif dans un corpus de discours politiques

Pour le corpus qui m'intéressait (discours politiques de 1997 à 2004 par J Chirac, JM Le Pen et A Madelin), j'ai relevé toutes les occurrences de l'adjectif *libéral*, et je les ai classées en fonction de leur emploi. Au niveau des formes langagières, on relève une disparité importante entre ces différents énonciateurs. Une différence de style serait envisageable, mais il semble néanmoins que les contraintes discursives (positionnement) soient pour beaucoup dans ces répartitions (comme étayé avec *intermittent* au point 1). Le graphique 1 synthétise les résultats numériques :



Graphique n°1 Répartition des emplois adjectivaux de libéral selon les candidats

Comme vu dans le tableau synthétique en 1.2., la notion de F.D. est décrite sur le plan sémantique et grammatical, avec le repérage des spécificités propres à différents candidats (ainsi, J. Chirac et la F.D. qu'il « incarne » se distingue par un usage plus qualifiant de l'adjectif libéral, qui peut ensuite être analysé plus en détail).

2.2. Les enjeux argumentatifs et la distorsion catégorielle

Dans le corpus, certains emplois semblaient ambigus, montrant la complexité de la frontière entre emploi qualifiant et emploi catégorisant, des qualifiants pouvant devenir catégorisants et inversement. Par exemple, chez JM Le Pen, un usage de « leur démocratie libérale » est révélateur du détournement et de la récupération par Le Pen d'une notion pourtant habituellement valorisée. Par l'usage de *leur*, l'énonciateur identifie *libéral* comme catégorisant pour *démocratie*, permettant une distanciation critique. Ainsi ce n'est pas la démocratie en tant qu'elle est *libérale* qui est critiquée, mais plutôt la *démocratie libérale* telle qu'elle est conçue par ceux qui la proposent, marqué dans l'énoncé par *leur*.

Chez J Chirac, en (6)

(6) « *Ils sont un pays libéral, ce n'est pas l'Etat qui décide d'un embargo économique. C'est un pays libéral* »

je pense que l'emploi catégorisant de *pays libéral* tend à devenir qualifiant : la visée de l'énonciateur s'accompagne selon moi d'une certaine axiologisation. Ainsi la progression de l'énoncé, de *Ils sont un pays libéral* à *C'est un pays libéral*, passe par la précision du premier membre, avec *ce n'est pas l'Etat qui décide d'un embargo économique* : la catégorisation *pays libéral*, explicitée, devient la projection d'une qualité sur l'objet *pays*.

Chez A Madelin, les deux seuls emplois qualifiants sont eux-mêmes assez spécifiques. En (7) :

(7) « *il est vrai aussi qu'on n'y a jamais pratiqué une politique vraiment libérale* »

il y a un contraste avec le reste du corpus, puisqu'ici *libéral* dans *politique libérale* est identifiable comme un adjectif catégorisant. Cependant, dans le cas de *politique vraiment libérale*, l'énonciateur s'emploie à détourner l'utilisation catégorisante, avec l'adverbe *vraiment*, pour en faire un qualifiant. Il n'emploie pas *une vraie politique libérale*, qui signifierait la conformité d'une appartenance catégorielle, mais propose une qualification gradable, dont l'aspect qualitatif vient en quelques sortes de la complétude par rapport à la qualité d'être libéral.

En (8) :

(8) « *absurde d'opposer réformes libérales et réformes sociales* »

Madelin tente de distribuer les rôles entre *réformes libérales* et *réformes sociales*. L'absurdité de l'opposition naît de la différence de statut des réformes : alors que les réformes sociales sont une catégorie de réforme, les réformes libérales seraient des réformes dotées de qualités propres à la qualification, n'excluant pas le fait d'ouvrir sur du social.

Deux emplois catégorisants sont également particuliers. En (9),

(9) « *pas politiquement correct d'être libéral en France* »

on pourrait attribuer à *être libéral* une valeur qualitative : cependant, *libéral*, qualifié par *pas politiquement correct*, devient ainsi une catégorie, sur laquelle porte l'appréciation par la

qualification (*pas politiquement correct*).

En (10),

(10) « *une politique libérale est la seule vraie politique alternative* »

il y a une gradation entre les deux segments de l'énoncé, manifestée par les déterminants *une* puis *la*. *Une politique libérale* pourrait se voir interprétée comme une politique qualifiée de *libérale* : cependant, elle est renégociée comme *la seule vraie politique alternative*, ce qui la fait basculer dans une appartenance catégorielle. Cette politique se voit attribuée une qualité, qui devient par la suite définitoire d'une catégorie promue au rang de solution à un problème. Le travail de Pierre conforte encore une fois l'analyste du discours, et étaye en retour l'ancrage dynamique et non fixiste de la description sémantique. L'arrière-plan phénoménologique, cher à Pierre, devient une garantie d'analyse liée à la perception sémantique, quitte à mettre à mal les descriptions traditionnelles, comme je vais l'esquisser dans le point 3.

3. Catégories grammaticales et phénoménologie du sens

Un dernier point que je souhaite aborder concerne les notions de forme et de mot, et leur pertinence pour des analyses lexicales et discursives. Dans le cadre d'un travail (critique) sur le discours lexicographique (Longhi 2012), j'avais émis l'hypothèse que *voile* comme substantif masculin et comme substantif féminin constituaient la même forme sémantique, et qu'*un voile* (qui peut avoir des emplois très connotés, ou dits métaphoriques) est la même forme qu'*une voile*. Dans le *TLFI*, *voile* (masc.) est défini ainsi :

VOILE subst. masc.

A. — Pièce d'étoffe qui recouvre, protège ou masque.

1. [À propos d'une chose]

a) Pièce d'étoffe, qui cache une ouverture (porte, fenêtre...) et fait office de rideau (d'apr. LITTRÉ) **b)**

Pièce d'étoffe qui dérobe aux regards un objet de culte, un monument, une plaque commémorative avant ou pendant une cérémonie.

2. [À propos d'une pers.]

a) Pièce d'étoffe légère et transparente dont les femmes se couvrent la tête, le visage et parfois une partie du corps [...] **b)** Morceau de tissu fin qui orne un chapeau, une coiffure féminine. Synon. *Voilette* **c)**

Dans la *relig. islam*. Pièce d'étoffe légère mais opaque que portent en public les femmes musulmanes et les Touaregs et qui leur cache le bas du visage à partir des yeux **d)** Dans la *relig. cath*. Pièce d'étoffe que les religieuses et les novices portent sur la tête et dont elles se couvrent parfois le visage **e)** Coiffure de tissu sous laquelle, dans certaines professions, les femmes enferment leurs cheveux par mesure d'hygiène [...]

B. — *Au fig.* **1.** Tout ce qui cache, dissimule, altère la réalité.

♦ *Abaisser, étendre, jeter, mettre, tirer un/le voile (sur qqc.) ; Avoir un voile devant/sur les yeux ; Lever, soulever le voile. ; Arracher, déchirer le voile ; le voile se déchire, tombe. Révéler de façon brusque ou brutale ; avoir cette révélation ; Couvrir, envelopper d'un voile ; Sous le voile de ; Sans voile(s).*

2. Tout ce qui obscurcit, rend moins nette l'apparence, la réalité des choses et des êtres vivants. *Voile de tristesse.*

C. — *P. anal.* **1.** Tout ce qui cache partiellement ou en totalité, qui rend la vision imprécise. *Voile des nuages, de la nuit.*

La profusion de définitions, qui différencie le type de sens (sens dits littéraux ou figurés, puis le type de support d'application, les supposés effets de sens) n'est pas satisfaisante pour saisir le sémantisme de ce terme. Pour résoudre ce problème, j'avais repris la description du terme *écran* telle qu'elle a été proposée par Tracy et Cadiot (2003, p.35) :

La signification du mot *écran* semble se dédoubler immédiatement, c'est-à-dire hors référence à un contexte explicite. Dans le *Robert de Poche* (1995 : 230), deux rubriques manifestent ce dédoublement : 'objet interposé qui dissimule et protège' (rubrique 2 du *RP*) / 'surface sur

laquelle se reproduit l'image d'un objet' (rubrique 3 du *RP*). L'opposition peut se matérialiser au niveau de prédicats appropriés : 's'interposer'/'masquer' vs. 'réfléter'/'afficher', et c'est au prix de cette réécriture qu'on peut parler de « sens opposés » (antonymie « dissimuler/montre »). [...] Les entités individuelles qu'on peut appeler 'écran(s)' fixent nécessairement leur valeur sur l'un des deux sens (ce qui ne correspond pas du tout aux facettes de Cruse qui sont deux aspects d'une même entité), mais le mot lui-même semble combiner les deux valeurs comme des complémentaires. Il s'agit plutôt, dans la strate thématique de la signification, d'une sorte de double face [...] Cette complémentarité n'a pas cours au niveau du motif, ou signification interne, où tout (l'histoire du mot, l'intuition) atteste que le prédicat « dissimuler » (ou « masquer ») est fondateur. Une preuve encore meilleure se découvre dans l'idiomaticité des usages : expressions figées (*faire écran*) ; composition : un *souvenir-écran*, c'est nécessairement un souvenir qui cache (cf. aussi *l'écran de nos rêves*). La valeur « montrer » n'émerge que par un certain effacement du motif.

Par analogie, pour *voile*, les sens 'recouvre', 'protège' et 'masque', ainsi que 'cache', 'dissimule' et 'altère' (pour les sens dits figurés), sont à considérer dans leur ensemble. Je pense qu'ici le sens 'masque' ou 'cache' sert de socle d'élaboration aux emplois de *voile*, et que les valeurs telles que 'recouvre' ou 'protège' n'apparaissent que moyennant un effacement du motif. En effet, tous les sens dits figurés convergent vers ce type d'interprétation, et on peut inférer dans de nombreux emplois relatifs à une personne ou à une chose que le recouvrement ou la protection dont il est question sont le fruit d'un processus qui 'cache' ou qui 'dissimule' (par exemple un tissu qui recouvre une table en cache la surface, et la protection résulte finalement de la dissimulation de celle-ci). Deux éléments sont à interpréter selon ces données, et permettent de conforter dans cette analyse :

- le débat sur le port du voile ;
- considérer que *voile*-subst. masculin et *voile*-subst. féminin sont un seul et même morphème, dont le sens se maintient d'un terme à l'autre.

Dans le débat sur le port du voile, l'argument des opposants est justement le fait que le voile cache la personne qui le porte. À l'inverse, les énonciateurs qui défendent le port du voile nient cette propriété, comme dans cet énoncé relevé sur un blog : « Le voile ne cache rien, il affirme la foi ! », précisant ensuite que « avec le voile, ce n'est pas tant le sein que l'on ne saurait voir, mais la foi ! ». Un changement de terrain est opéré pour la défense du voile : une dissociation physique/spirituel est établie, et l'apposition de *voile* dans le domaine physique est niée au profit de la dimension spirituelle. Le sens 'cache' qui émerge ou reste en filigrane dans les divers emplois est réfuté par la mise en incohérence d'un élément ayant des propriétés physiques avec un autre élément spirituel. Tous les emplois de *voile* seraient sous-tendus par le même motif. Le motif 'cache/masque' se maintient selon moi dans *voile*-subst. féminin. Le *TLFI* le définit ainsi :

VOILE, subst. fém.

A. — 1. Pièce de tissu résistant en fibres naturelles ou synthétiques, montée sur le mât d'un voilier, de façon à recevoir l'action du vent pour faire avancer l'embarcation.

— *P. anal.* Ensemble des toiles qui garnissent et actionnent sous l'effet du vent les ailes d'un moulin à vent.

2. Locutions ♦ *À pleines voiles* ; *Toutes voiles dehors* ; *Mettre les voiles au vent*, *mettre un navire à la voile*, *mettre à la voile* ; *Faire voile pour, vers*.

B. — P. méton. Bâtiment à voiles, voilier.

C. — 1. Navigation à la voile; durée de cette navigation. *Être à un jour de voile*. **2.** Sport ou divertissement pratiqué sur un engin dont le mode de propulsion est le vent.

Lorsqu'il est indiqué « de façon à recevoir l'action du vent », c'est le même processus qui était à l'œuvre dans le motif 'cache/masque'. Plutôt qu'une définition qui présente une segmentation importante (support d'application de l'objet, sens figurés, différenciation masculin/féminin), j'avais proposé de définir cette forme ainsi :

Voile : subst. masculin ou féminin qui fait porter sur la personne, la chose, l'idée ou le processus sur lequel il se déploie la notion de 'cache' ou de 'masque'.

Son insertion en syntagme profile ce motif général en interaction avec le support d'application, et les traits saillants qui s'en dégagent, notamment /humain/, /objet/, ou /fait-information/. Des emplois identifiés comme figurés sont nombreux, en rapport avec la polysémie et le potentiel d'utilisation de 'cache/masque'.

Au niveau thématique, les usages de *voile* peuvent s'intégrer à des champs liés au secret, à la dissimulation, à l'obstruction, et dans une certaine mesure la protection.

Les stéréotypes relevant de 'cache/masque' convergent en général dans une axiologisation négative si le support de *voile* est un /humain/ ou une /idée/.

Cette définition permettrait de repérer les différents niveaux de constitution du sens, et de garantir le caractère ouvert des sens existants ou pouvant émerger : ceci permet de conforter l'analyste du discours quant à la nécessité d'une approche dynamique du sens pour des formes aux sens aussi variés – et polémiques – que *voile*.

Conclusion

Au fil de cet article, j'ai présenté quelques aspects du travail de Pierre, qui m'ont permis de lever certaines limites que je rencontrais dans les théories du discours ou du texte. L'intégration d'une conception dynamique et phénoménologique du sens a un réel intérêt pour la prise en compte des dynamiques du sens en discours, et renouvelle les méthodologies d'analyse. En retour, l'ouverture des travaux de sémantique lexicale et de grammaire trouvent de nouvelles illustrations dans des faits de discours, et prolongent, modestement, les théories de Pierre en les diffusant dans d'autres pans de la sphère de la recherche en sciences du langage. Cette transposition de nouveau cadre, et la pertinence qu'elle y trouve, prouve la robustesse des thèses de Pierre, et laisse entrevoir un héritage pluriel, avec un registre d'applications ouvert et prometteur. L'apport du travail de Pierre est pour moi inépuisable pour constituer une théorie du discours ancrée dans une perspective dynamique et phénoménologique, et j'espère avoir rendu hommage aux perspectives ouvertes par ce brillant linguiste.

Références

- Cadiot, P. (2002). « La métaphore, ou l'entrelacs des motifs et des thèmes ». *Semen*, 15. Disponible sur : <http://semen.revues.org/document2374.html>
- Cadiot, P. et Visetti, Y.-M. (2001). *Pour une théorie des formes sémantiques*. Paris : PUF.
- Lebas, F. (1999). *L'indexicalité du sens et l'opposition « en intension » / « en extension »*. Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- Longhi, J. (2008a). *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*. Paris: L'Harmattan, coll. « Sémantiques ».
- Longhi, J. (2008b). « Sens communs et dynamiques sémantiques : l'objet discursif intermittent ». *Langages* 170, p.109-124.
- Longhi, J. (2011). *Visées discursives et dynamiques du sens commun*. Paris: L'Harmattan, coll. « Sémantiques ».
- Longhi, J. (2012). « L'idée d'un dictionnaire énonciatif et topique : une alternative pour l'intégration des stéréotypes linguistiques, de la polysémie et de la sociolinguistique dans la pratique lexicographique ». Dans : Dictionnaires, norme(s) et sociolinguistique, *Cahiers d'Ateliers de Sociolinguistique* 5, Paris, L'Harmattan, p.121-138.
- Tracy L. et Cadiot P. (2003). « Sur le sens opposé des mots », *Langages* 150, p.31-47.
- Visetti, Y.-M. et Cadiot, P. (2006). *Motifs et proverbes : essai de sémantique proverbiale*. Paris : PUF